

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2022

SIAEP DE PEZOU – LOIR - REVEILLON

Extrait du rapport annuel 2022
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de Pezou

TERRITOIRE

2 124 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de PEZOU- LOIR – REVEILLON regroupe **cinq communes** :

- PEZOU
- LISLE
- LA CHAPELLE-ENCHERIE
- LIGNIÈRES
- RENAY

Le syndicat possède une interconnexion avec la commune de SAINT FIRMIN DES PRÈS afin de sécuriser l'approvisionnement en eau.

EXPLOITATION

Prestation de service
Par SUEZ

La société SUEZ assiste la collectivité et a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise de la facturation et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **1 244 abonnés** en 2022.

PRODUCTION

2 ressources
137 696 m³ prélevés

Le syndicat possède deux ressources qui ont permis de prélever 137 696 m³ d'eau brute en 2022 :

- le forage F1 situé sur la commune de PEZOU et captant la nappe de la craie Séno-Turonienne et les sables du Cénomaniens,
- le forage F2 situé sur la commune de PEZOU également et qui capte les sables du Cénomaniens.

Le SIAEP de PEZOU – LOIR - REVEILLON n'a pas importé d'eau et a exporté 37 m³ durant l'exercice 2022.

DISTRIBUTION

Un réseau de 72,76 km
95 351 m³ consommés

En 2022, les abonnés ont consommé 95 351 m³, soit en moyenne **210,00 litres par abonné et par jour**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement hydraulique du réseau est de 74,80 %** en 2022.

QUALITE

Conforme

Les ressources en eau et leurs périmètres de protection sont déclarés d'Utilité Publique par arrêtés préfectoraux du 23 janvier 2007.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat **est conforme** aux valeurs limites réglementaires.

PRIX

345,04 € pour 120 m³
Soit 2,88 € /m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ **payera, en 2023, 345,04 € TTC**, avec une **augmentation de 5,50% par rapport à 2022**.

Sur ce montant, 88% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement (à travers le prestataire) et les taxes et redevances s'élèvent à 12%.